CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E122369** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2013

Raison sociale : LE FRAPPER LUDOVIC

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 26/01/2023

Capital : 0

2 RUE DU STADE
56300 KERGRIST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC KERGRIST

Siret : 791 749 765 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5407849

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 06160550J-4004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 06160550J-4004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 97 39 71 43 **Fax :**

Portable : 06 23 31 77 01

Responsabilité légale :
LE FRAPPER LUDOVIC CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : ludovic.lefrapper@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 830 150 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	25/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	15/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E122369** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2013
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 26/01/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC KERGRIST

Siret : **791 749 765** **00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5407849

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 06160550J-4004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 06160550J-4004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **LE FRAPPER LUDOVIC**

2 RUE DU STADE
56300 KERGRIST

Téléphone : 02 97 39 71 43 **Fax :**
Portable : 06 23 31 77 01

Site Internet :
E-mail : ludovic.lefrapper@orange.fr

Responsabilité légale :
LE FRAPPER LUDOVIC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.